



La baby gym avec le club « La Renaissance » - Fiche explicative

Places limitées

Pour des raisons de sécurité :

L'assistante maternelle doit accompagner le ou les enfants pendant toute la séance sur le tapis d'évolution et pendant le parcours moteur.

Age de l'enfant : avoir minimum 18 mois et maximum 3 ans.

Dates :

- **Lundi 23 avril 2018**



Lieu de rendez-vous : Gymnase René Liétaert, rue de l'église.

Horaires : 9h45 rendez-vous dans le gymnase
de 10h à 11h séance de baby gym encadrée par un moniteur diplômé

Tarif : gratuit

Organisation : un vestiaire collectif est à votre disposition pour préparer les enfants.

Prévoir : une tenue décontractée dans laquelle l'enfant est à l'aise et se sent libre de ses mouvements. Les enfants évoluent pieds nus ou en chaussettes.

